



## Annulation bon de commande pour un canapé

Par isa40, le 05/02/2013 à 21:31

**bonjour**

JE VOUDRAIS ANNULER UN BON DE COMMANDE POUR L ACHAT D UN CANAPE ET RECUPERER MON ACOMPTE.CELA FAIT 4JOURS QU ON L A SIGNE DE PLUS UNE ERREUR A ETE COMMISE SUR LE BON : LE NUMERO DU MODELE EST FAUX.

**merci de vos réponses**

Par chaber, le 06/02/2013 à 07:01

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Pour une meilleure lisibilité, il est recommandé d'écrire en minuscules.

Les délais de rétractation ne s'appliquent pas pour les achats en magasin